

PAGE

policy analysis on growth and employment



POLITIQUES AGRICOLES, EMPLOI ET REVENU DES FEMMES AU BURKINA FASO



RESEARCH PROPOSAL

Presented to

Partnership for Economic Policy (PEP)

By

SOURATIE Wamadini dite Minata

&

KOINDA Farida

SAMANDOULOGOU Rasmata

SISSO Carole Delphine

BURKINA FASO

JUIN 2017

Before you begin

Please consult the following webpages/documents regarding PEP's expectations in terms of:

- [Specific policy issues to be addressed \(and conditions to be met\) by projects supported under this call](#)
- [Scientific content of eligible research project proposals](#)
- [PEP requirements in terms of policy engagement and research communication](#)

Please note that :

- This template is mandatory for proposals of projects submitted under the [PMMA](#) and [MPIA](#) groups, i.e. that do not involve data collection
- Plagiarism is strictly forbidden – see note on “references and plagiarism” at the end of this document/template. PEP will be using a software program to detect cases of plagiarism.
- PEP encourages applicant research teams to submit proposals in English, but content (in text boxes below) may also be written in French or Spanish (and will be accepted given proper

There are three main areas/dimensions to all PEP-supported projects: research, capacity building and policy engagement/impact. The PEP proposal template is structured around these three dimensions. Each section must be completed with due care and attention, as they are reviewed individually and concurrently to assess the overall quality of a proposal.

SECTION I – RESEARCH

1.1. Abstract (100 to 250 words)

The abstract should state the main research question, the context and its relevance in terms of policy issues/needs in relation to PAGE thematic foci, complete with a brief description of the methodology (ies) and the data that will be used.

Ces dernières années l'autonomisation économique de la Femme est au cœur des Politiques de la promotion du genre. L'idée est de permettre aux femmes qui d'habitude travaillent dans l'agriculture généralement comme aide familiale d'avoir plus accès aux ressources productives comme la terre et les intrants agricoles. Selon le ministère de la Femme, bien que 80% des femmes travaillent dans le secteur agricole, elles n'ont accès qu'à 13% des terres agricoles et leur accès aux intrants subventionnés est problématique. Cette situation nous interpelle sur la question suivante : quel peut être l'impact de la politique agricole en termes d'accès à la terre et aux subventions d'intrants sur l'emploi et le revenu des femmes au Burkina Faso? Pour mener cette étude un modèle d'équilibre général calculable Statique est utilisé. A cet effet la présente recherche utilise une matrice de comptabilité sociale ainsi que des données issues de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) de 2010 provenant de l'Institut National de la Statistique et de la

Démographie (INSD, 2015).

1.2. Main research questions and contributions

Explain the focus (or key questions) of your research and its policy relevance.

Explain why you think this is an interesting research question and what the potential value added of your work might be (knowledge gaps). You might want to explain whether or not this question has been addressed before in this context (including key references), and if so, what do you wish to achieve (in addition) by examining the question again?

Problématique, question de recherche et objectifs

En général, dans les pays en développement, l'apport de la main d'œuvre féminine est incontournable dans le secteur agricole (Bisiliat et Fieloux, 1992). En milieu rural particulièrement, cette main d'œuvre féminine est très importante pour la production agricole. A travers leurs activités agricoles, les femmes participent à la formation du revenu familial. Selon le rapport de la Banque Mondiale (2008), malgré que la main d'œuvre agricole connaît une baisse, celle des femmes connaît une augmentation notable.

Par ailleurs, l'agriculture demeure le secteur productif le plus important en termes de contribution au PIB (30 à 60 % dans les deux tiers des pays à faible revenu) et du nombre d'individus qu'elle emploie (40 à 90 %) (FAO, 2012). En effet, la Banque Mondiale (2008) souligne qu'environ 70% des emplois dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest sont assurés par l'agriculture. Ainsi, l'agriculture contribue en moyenne à 35% du PIB et procure environ 40% des devises de la région (Banque Mondiale, 2008). En outre, les femmes jouent un rôle majeur dans l'économie agricole. Selon le rapport du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur l'indice de l'égalité du genre en Afrique en 2015, les femmes représentent pratiquement les deux tiers de la main d'œuvre agricole et produisent la majorité des denrées alimentaires de l'Afrique. Pourtant, elles ont très peu accès aux intrants essentiels pour l'agriculture tels que la terre, le crédit, les engrais, les semences et les nouvelles technologies. Ces contraintes ont tendance à rendre leurs rendements nettement plus faibles que ceux des hommes. Cependant, selon un calcul de l'OCDE, en Afrique Subsaharienne, si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives telles que la terre, les semences et les engrais, le rendement agricole pourrait augmenter de 20% (Agence Française de Développement, 2016).

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe une place importante dans l'économie. Il représente environ 34% du PIB et est principalement de type familial, emploie plus de 70% de la population active et (World Development Indicator (WDI), 2013). Durant la période 2000–2006, l'économie burkinabè a enregistré un taux de croissance moyen de 6%, largement soutenu par le secteur agricole. En 2005, année pendant laquelle la croissance a été la plus élevée (7,4%), le secteur agricole a contribué pour environ 4 points de pourcentage (soit 54%). L'emploi dans le secteur se caractérise par la faiblesse de sa productivité due à la faiblesse du capital humain travaillant dans le secteur et à la faible mécanisation de l'agriculture. L'agriculture utilise un grand nombre de main d'œuvre pour des petites exploitations avec généralement de faibles rendements. C'est ce qui explique le taux élevé des travailleurs pauvres dans le secteur, soit 53,4% (Ministère de l'Economie et des Finances-Direction Générale des Etudes et la Planification (MEF-DGEP, 2012)). Plus de 83% des femmes (INSD, 2010) travaillent dans le secteur et occupent plus de 60% des activités de production (Ministère de la Promotion de la Femme, 2016).

Quant à l'accès à la terre, le Burkina Faso possède une immense capacité en terre arable évaluée à 9 millions d'hectares dont 46% étaient mis en valeur en 2008 (SNPEF, 2015). Concernant les terres irrigables, elles sont estimées à 233500 hectares dont environ 12 à 14% seulement sont cultivées (SNPEF, 2015). En outre, le pays dispose de 500 000 ha de bas-fonds facilement aménageables (SNPEF, 2015 P9).

Malgré toutes ces potentialités, juste 32% des femmes en union détiennent la terre (EDS, 2010). Cette détention est en général partagée avec d'autres individus. En ce qui concerne la propriété individuelle, seulement 8,2% des femmes sont détenteurs de la terre (SNPEF, 2015). Ce faible taux d'accès des femmes à la terre est dû aux règles coutumières qui n'accordent que des droits d'usages aux femmes. Ouoba et al (2003) soulignent dans leur étude que l'accès sécurisé à une terre productive constitue une contrainte capitale pour la majeure partie des femmes en milieu rural.

En ce qui concerne la subvention des intrants agricoles, l'Etat avec l'appui de ses partenaires, s'est engagé depuis la campagne 2008-2009 dans une vaste politique de subvention des prix des semences certifiées de variétés améliorées et des engrais. En outre, depuis 2011, une opération de fourniture d'équipements à prix subventionnés a été entreprise au profit des petits producteurs notamment les femmes. Il s'agit du Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole dénommé « opération 100 000 charrues » qui consiste à mettre à la disposition des petits producteurs 100 000 équipements agricoles dont 50% destinés aux femmes sur une période de cinq ans à raison de 20 000 unités par an

(Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, 2014). Cette subvention d'intrants concerne deux types d'engrais que sont: le NPK1 et l'urée. Le taux de subvention entre 2008 et 2010 était en moyenne de 12% du prix du marché pour le NPK et de 26% pour l'urée. Ce taux est passé à 50% entre 2011 et 2013 aussi bien pour l'urée que pour le NPK. Il ressort que la participation au programme de subvention d'engrais souffre d'un problème d'auto-sélection. En plus du coût de transport des engrais du bureau régional au chef-lieu de province, les agriculteurs doivent supporter le coût de transport du chef-lieu de province à leur habitation ou exploitation agricole. Ils doivent également payer au comptant l'engrais subventionné. Il s'ensuit que seuls les ménages à même de supporter ces coûts auront accès à la subvention. Ce qui restreint l'accès des femmes aux subventions des intrants car particulièrement elles sont des petits exploitants avec des ressources limitées.

Pourtant, les femmes sont les principales actrices du secteur agricole et consacrent $\frac{3}{4}$ de leur temps aux activités agricoles (Mbour, 2008). En effet, l'accès à la terre et aux subventions d'intrants est donc important pour assurer l'autonomisation alimentaire et financière. La terre constitue donc l'élément primordial des activités agricoles. C'est pourquoi en 2005, le Burkina Faso s'est engagé dans le processus de sécurisation foncière. L'Etat a également mis en œuvre le Programme de développement rural durable qui vise à améliorer l'accès des femmes rurales pauvres à la terre. Ainsi, grâce à une stratégie bien définie de promotion de l'égalité des sexes, l'accès des femmes à la terre est traité en association avec les propriétaires fonciers et les institutions administratives locales à travers un dialogue visant à renforcer leurs capacités en matière de gestion des terres. En outre, ces dernières années plusieurs lois et/ou articles ont été adoptées facilitant ainsi l'accès des femmes à la terre. Il s'agit entre autres de l'article 7 de la loi N°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural intitulé comme suit : « la reconnaissance et la protection des droits de propriété, de jouissance, des possessions foncières et des droits d'usage de l'ensemble des acteurs sur les terres rurales ». cet article encourage un accès équitable de tous les acteurs du milieu rural à la terre sans discrimination de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité et d'appartenance politique. Aussi, de la loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière mentionne en son article 3, l'équité et la prise en compte du genre parmi ses principes généraux. Dans le cadre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), l'Etat vise à allouer 30% des terres aménagées aux femmes. Malgré l'existence des textes, des lois et des politiques visant à donner les mêmes droits d'accès à la terre aux hommes et aux femmes, les femmes continuent de subir toutes sortes de discriminations qui limitent leur accès à cette ressource indispensable pour leur autonomisation économique. En effet, une étude

de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique qu'en Afrique occidentale, moins de 10% des femmes sont des propriétaires fonciers. Au Burkina Faso seulement 13% des femmes ont accès à la terre, et même celles qui en possèdent, sont généralement de petites exploitations dégradées et donc bénéficient marginalement des subventions octroyées par l'Etat aux agriculteurs. Cette situation nous amène à nous poser la question de savoir quel serait l'impact d'une mise en œuvre effective de la politique agricole en termes des 30% de terre consacrées aux femmes et une politique d'octroi des subventions des intrants agricoles aux femmes sur leur emploi et leur revenu au Burkina Faso ? De façon spécifique :

- Quel est l'impact d'une augmentation du stock de capital terre alloué aux femmes sur leur emploi et revenu ?
- Quel est l'impact d'une réduction des taxes sur la production dans le secteur produisant les intrants agricoles notamment dans le secteur autres industries sur l'emploi et le revenu des femmes?
- Quel est l'impact d'une amélioration de la productivité dans le secteur agricole ?

Cette étude se fixe donc pour objectif général d'évaluer l'impact des politiques agricoles en termes d'accès à la terre et aux subventions des intrants des femmes au Burkina Faso. Spécifiquement, il s'agit de:

- Evaluer l'impact d'une augmentation du stock de capital terre alloué aux femmes sur leur emploi et revenu
- Evaluer est l'impact d'une réduction des taxes sur la production dans le secteur produisant les intrants agricoles notamment dans le secteur autres industries sur l'emploi et le revenu des femmes.
- Evaluer l'impact d'une augmentation de la productivité sur l'emploi et le revenu des femmes.

A notre connaissance, aucune étude empirique sur cette thématique n'a été réalisée pour le cas du Burkina Faso. Cette étude permettra alors d'apprécier l'impact des politiques agricoles sur l'emploi et le revenu des femmes du Burkina Faso. Elle permettra d'orienter les actions et politiques du gouvernement dans le secteur de l'agriculture afin de dynamiser ce secteur pour une meilleure autonomisation économique des femmes.

Contribution scientifique de l'étude

Une littérature peu abondante existe sur la relation entre politiques agricoles, emploi et revenu des femmes. Il est cependant admis que le secteur de l'agriculture est pourvoyeur d'emploi. Selon la FAO (2012), dans la plupart des pays à faible revenu, l'agriculture demeure le secteur productif le plus important en termes de contribution au PIB (30 à 60 % dans les deux tiers des pays à faible revenu) et du nombre d'individus qu'elle emploie (40 à 90 %). Cette étude cherche à étudier l'impact de la politique agricole en termes d'accès des femmes à la terre et aux subventions des intrants agricoles sur l'emploi et le revenu des femmes au Burkina Faso

Cependant, la littérature est divergente quant à l'impact des subventions d'intrants sur la productivité agricole, en partant sur le revenu des ménages. Pour certains auteurs, la subvention d'engrais est un facteur d'amélioration de la productivité agricole (Carter et *al.*, 2013 ; Chibwana et *al.* 2012). Théoriquement, la subvention a un effet prix et un effet revenu. L'effet prix se traduit par une baisse des prix, qui entraîne normalement un accroissement du niveau d'utilisation de l'engrais. En ce qui concerne l'effet revenu, la subvention apparaît comme un transfert de fonds qui contribue à desserrer la contrainte budgétaire des producteurs. On sait qu'en présence de contrainte budgétaire, la maximisation du profit ne fournit pas le résultat escompté (Lee et Chambers 1986). Le relâchement de la contrainte budgétaire permettrait donc aux producteurs d'augmenter l'utilisation de l'engrais ou de réallouer le surplus de ressource à l'achat d'autres facteurs de production qui améliorent leur production. Or, selon la théorie de la production, l'accroissement de l'utilisation de l'engrais contribue à l'augmentation de la production. La subvention permet également aux producteurs d'accroître leur niveau d'efficacité, en obtenant de meilleurs rendements à moindre coût.

L'amélioration de la productivité des femmes dans le secteur agricole a des effets multiplicateurs pour la société à long terme. De nombreuses études ont établi une corrélation entre l'augmentation du revenu des femmes et le renforcement de leur pouvoir de négociation au sein de la famille avec l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants. le revenu gagné par les femmes est plus vraisemblablement affecté à la nourriture et aux besoins des enfants (comme l'éducation, la santé et les services à la famille) que celui des hommes (Banque mondiale, FAO, FIDA, 2009).

Pour d'autres études par contre, la contribution de la subvention d'engrais à l'amélioration de la

productivité agricole et des surfaces cultivées reste particulièrement limitée (Chibwana et *al.*, 2013 ; Dorward et al . 2008 ; Ricker-Gilbert et *al.*, 2011 ; Seck 2013 ; Fisher et Shively 2005). Ce résultat découle de la théorie de la décision en incertitude et des questions d'institutions. Dans un contexte d'incertitude comme celui de l'agriculture, les programmes de subvention peuvent faire face aux problèmes de fuites. En effet, les agriculteurs généralement confrontés à des contraintes financières, sont très susceptibles de diriger les gains monétaires dus à la subvention vers la consommation finale (préférence pour le présent) au lieu d'acquérir des hectares supplémentaires de terres ou des équipements. De plus, ils peuvent être tentés de revendre l'engrais. Les programmes de subventions sont également confrontés à un problème de gestion. Les programmes peuvent être politisés de sorte que les principaux bénéficiaires n'aient pas accès à l'engrais au prix subventionné.

Ces études citées plus haut, utilisent des modèles économétriques. Par contre, SABO et al. (2010) analysent l'impact des subventions de fertilisants chimiques de céréales au Burkina Faso à partir d'un MEGC micro-simulé. Ils aboutissent aux résultats selon lesquels, les subventions des fertilisants chimiques octroyées pour la production du riz et du maïs, ont un effet positif sur le revenu agricole à travers l'augmentation de la production du riz, du maïs et du coton. Quant au coton, il bénéficierait de la mesure de subvention de façon indirecte grâce à la réduction de l'effet de détournement de fertilisants chimiques destinés à la culture de coton. Par ailleurs, les subventions de fertilisants chimiques sur la production de maïs et de riz bénéficieraient aussi bien aux petits qu'aux grands producteurs dans toutes les régions du pays.

L'impact des subventions sur l'accroissement de la production est plus important chez les petits producteurs que chez les grands. De ce point de vue, la mesure gouvernementale serait une mesure pro-pauvre. En outre, elle permettrait d'améliorer la sécurité alimentaire au niveau national. Toutefois, cela nécessite que dans la mise en œuvre de la mesure, que les fertilisants chimiques subventionnés soient disponibles dans toutes les localités du Burkina Faso conformément à la demande de chacune de ces localités (en termes de quantité et délai).

Leurs résultats de micro-simulation ont en outre révélé que pour l'agriculteur moyen, l'achat au comptant des fertilisants chimiques subventionnés à 21% est équivalent à l'acquisition bord champ et à crédit de l'intrant. Ainsi, autant la subvention permet aux producteurs d'accéder aux fertilisations chimiques, autant les crédits de fertilisants chimiques permettent dans une certaine mesure l'accès. Aussi, une combinaison de ces deux modalités d'appui permettrait d'améliorer l'accès aux intrants chimiques.

Au-delà de l'amélioration de la productivité des femmes et de leur revenu à travers l'accès facile aux intrants, la question de l'accès à la terre des femmes est aussi l'un des grands enjeux et défis conditionnant l'amélioration de la productivité agricole étant donné que la terre est le principal facteur de production.

D'un point de vue théorique, la sécurisation foncière permet d'accroître les incitations à investir, d'améliorer l'accès au crédit et de rationaliser le fonctionnement du marché foncier (Feder et Onchan 1987 ; Feder et *al.*, 1988). Alors, l'accès à la terre aux femmes leur permettrait non seulement de créer des emplois pour elles, mais d'avoir accès au crédit du fait de la garantie que leur procure ce droit foncier.

Selon Guétat-Bernand (2014), même si les femmes apportent une contribution essentielle à l'agriculture dans les pays en voie de développement (elles représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole dans ces pays, 50% dans les régions d'Asie de l'est et d'Afrique Subsaharienne), un grand écart les sépare des hommes en matière d'accès aux ressources nécessaires pour la production agricole. Ce fossé pèse lourdement sur la productivité des femmes et réduit leur contribution dans l'agriculture. Les parcelles exploitées par les femmes sont environ 20 à 30% moins productives que celles exploitées par les hommes et cette différence s'explique par une moindre utilisation d'intrants productifs. En outre, selon la FAO, porter le rendement des terres cultivées par les femmes au niveau du rendement des terres exploitées par les hommes conduirait à augmenter la production agricole des pays en développement de 2,5 à 4% (FAO, 2011). Une telle augmentation aurait pour conséquence directe la réduction de 12 à 17% du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, soit 100 à 150 millions de personnes (FAO, 2011)

Pour Zidouemba et Gérard (2014), la faiblesse des revenus des pauvres s'explique elle-même par leur faible dotation en facteurs de production. Ils ne détiennent que peu de capital (20% du capital agricole et 13% du capital non agricole) et sont largement touchés par le sous-emploi, si bien que les urbains pauvres ne représentent que 1% de l'emploi non agricole salarié. A travers leur étude sur l'investissement public et sécurité alimentaire au Burkina-Faso avec le modèle d'EGC, ils testent deux scénarios et analysent ces scénarios du point de vue de leur capacité à améliorer la sécurité alimentaire. Dans le premier scénario, ils injectent sous la forme de dépenses publiques environ 86 Milliards de FCFA (132 millions d'euros) pendant 5 ans de 2010 à 2015, suppose que cet

investissement est efficace et permet une croissance globale de la productivité d'environ 2% par an. Dans le second scénario, ils ajoutent des mesures visant à favoriser l'emploi des pauvres, ce qui leur permet de bénéficier de 30% des nouveaux emplois créés. Comme résultat, ils constatent que la croissance de l'activité se traduit par une croissance des revenus, surtout pour les urbains pauvres. Ceux-ci augmentent de façon 2 fois plus rapide que dans la situation de référence pour le scénario avec investissement public seul (+11.6% à la fin de la simulation). Cependant, vue la profondeur initiale de la pauvreté, les urbains pauvres restent largement en dessous de la ligne de pauvreté. Par contre, leurs revenus doublent presque (187%), permettant à ces ménages de passer largement au-dessus du seuil de pauvreté si on ajoute les mesures en faveur de l'emploi des pauvres. Pour les ruraux, la croissance des revenus est plus mesurée, +8.2% et +23.6% dans les deux scénarios respectivement, ce qui leur permet également de passer au-dessus de la ligne de pauvreté dans le second scénario mais pas dans le premier. La baisse du coût de la vie est d'environ 5% par rapport à la situation de référence, elle représente ainsi une part importante des gains de revenus observés dans le scénario avec investissement public seul.

Mellor (1999) rappelle que l'impact de la croissance rurale sur la réduction de la pauvreté est presque trois fois plus élevé que celui de la croissance urbaine. Bresciani et Valdes (2007) arrivent à la même conclusion en insistant sur la prise en compte des effets directs et indirects de la croissance agricole. Ils identifient trois canaux de transmission déterminants dans le lien entre la croissance du secteur agricole et la réduction de la pauvreté, à savoir le marché du travail, le revenu des exploitations agricoles et les prix des produits alimentaires.

Guétat-Bernand (2014) souligne que, si l'on veut réduire le fossé femmes-hommes dans l'agriculture, il faut une politique efficace et un environnement porteur qui garantissent aux femmes les droits fonciers, l'accès aux ressources naturelles, l'accès aux services financiers, la création d'opportunités de travail décent, l'accès à l'éducation, l'information et l'accès aux technologies auxquels ont droit les hommes ainsi qu'une plus grande participation aux prises de décision.

Pour l'ensemble des études recensées, très peu ont utilisées le modèle EGC et traitent à la fois de l'accès à la terre des femmes et des subventions d'intrants accordés. Pour le cas du Burkina Faso, SABO et al (2010) ont analysés l'impact des subventions de fertilisants chimiques de céréales en utilisant un MEGC micro-simulé. Cependant cette étude ne tient pas compte du genre. Notre étude contribue ainsi à analyser l'impact des politiques agricoles en termes d'accès à la terre et de subvention d'intrants sur le revenu et l'emploi en prenant en compte le genre. L'étude contribue aussi

à la vulgarisation du modèle EGC très peu utilisé au Burkina Faso pour l'analyse des politiques agricoles.

1.3. Methodology

Presentation of the specific techniques that will be used to answer the research questions and how exactly they will be used to do so. Explain whether you will use a particular technique normally used in other contexts or whether you intend to extend a particular method and how you will do so. Explain if these methods have already been used in the context you are interested in (including key references).

2. Méthologie

La présente recherche utilise un modèle d'équilibre général calculable (EGC) statique. Cette méthode a déjà été appliquée au Burkina Faso notamment avec les études sur la crise économique et financière de 2007/2008 (Balma et *al.*, 2010), les dépenses publiques d'éducation et de pauvreté (Balma et *al.*, 2010), la libéralisation commerciale (Cockburn et *al.*, 2010) et la création d'espace fiscal (Cockburn et *al.*, 2013; Gottschalk et *al.*, 2009). Cependant, parmi les études menées au Burkina Faso et utilisant le modèle EGC aucune pour l'instant n'a pris en compte le genre dans leur analyse.

L'innovation apportée en termes de méthodologie se trouve à deux niveaux :

- **Une construction de MCS genre**
- **Un développement du modèle EGC Genre**

a. Une construction de MCS genre

L'état actuel de la MCS disponible ne contient pas des informations permettant de traiter des questions sur le genre. Un des objectifs indirects de ce papier est donc de développer une MCS Genre. On effectuera également une désagrégation du capital terre en terre masculine et terre féminine. Les ménages peuvent être désagrégés en ménage géré par les hommes et ménages gérés par les femmes. La main d'œuvre sera décomposée en main d'œuvre masculine et féminine.

b. Développement du modèle EGC Genre

Structure du modèle ECG

Le modèle EGC standard PEP.1.1 développé par Decaluwé et al. (2013) sera utilisé comme modèle de base auquel des spécificités particulières de cette étude seront ajoutées. En plus de d'être cadre d'analyse des politiques économiques, ce modèle permet de mettre en évidence les interactions existant entre les différentes activités d'une économie. En plus il permet de résoudre les problèmes d'endogenité pouvant exister entre les variables de prix et de volumes.

Le modèle peut être analysé aussi bien du côté de l'offre que de la demande.

Du point de vue de l'offre.

On suppose alors les firmes évoluent dans un contexte de concurrence pure et parfaite, ce qui signifie qu'elle n'ont aucune influence sur les prix des biens et des facteurs de productions.. Les entreprises optimisent leur profit suivant une technologie de production donnée. Dans ce présent travail la technologie est une fonction imbriquée à trois paliers. Au premier stade supérieur, la valeur ajoutée et la consommation intermédiaire fournit la production de l'économie selon une technologie de type Leontief. Au second stade la combinaison du travail agrégé et du capital agrégé permet d'obtenir la valeur ajoutée des branches de l'économie selon une technologie à élasticité de substitution constante (CES). À ce niveau le travail composite est composé du travail féminin et masculin selon une fonction CES. Et le capital agrégé est une association d'autres type de capital et de la une fonction de type CES. Enfin au troisième niveau inférieur La consommation intermédiaire des entreprises suit une technologie de type Leontief. À ce palier le facteur terre combine la terre allouée aux femmes et celle allouée aux hommes. Chaque secteur d'activité de l'économie est supposé détenir un capital spécifique qui lui est propre. Il ne peut donc pas y avoir une mobilité de capital entre les différents secteurs d'activité.

Du point de vue de la demande

Le modèle présume que les ménages maximisent leur utilité sous la contrainte de leur revenu selon une fonction Stone-Geary, ce qui permet l'hypothèse d'une consommation minimale pour chaque bien de l'économie. On suppose aussi que les ménages tirent leur revenu du travail et du capital (rémunéré par les secteurs d'activités) mais aussi des transferts reçus du gouvernement et du reste du monde. En retour les ménages effectuent des achats et paient des taxes lesquels contribuent à la formation du revenu du gouvernement. Enfin le modèle distingue trois autres agents institutionnels (gouvernement, firmes et reste du monde) qui perçoivent des revenus du capital et des transferts et effectuent des transferts aux autres agents.

Dans le modèle la confrontation de l'offre et de la demande fournis le prix d'équilibre sur le marché domestique. On suppose également une substitution imparfaite entre les biens domestiques et étrangers selon une fonction Armington, ce qui permet par la même occasion au producteur de vendre sur le marché domestique ou sur le marché extérieur. Les consommateurs maximiseront également leur utilise en consommant soit des biens domestiques soit des biens

importés.

Marché de travail

Dans La plupart des modèles EGC standard, l'offre de travail est supposé exogène et les mains d'œuvre féminine et masculine sont implicitement traitée comme des substituts parfaits (Fofana et al , 2003). Ces modèles paraissent inadaptés pour traiter de la question du genre. L'apport de ce papier se situe à deux niveaux en termes de méthode. Dans cette étude les facteurs de production seront répartis selon leur appartenance au sexe masculin ou au sexe féminin.

Ainsi le facteur travail sera désagrégé en deux facteurs lesquels vont former deux marchés distincts: le marché du travail des hommes et celui des femmes. Cette décomposition constitue la principale caractéristique de ce modèle obéissant à l'hypothèse de concurrence parfaite du MEGC (Fofana et al., 2003).

Selon les auteurs tels que Boeters et Savard (2012), et Latorre (2014), la condition nécessaire pour que différents types de travail soient modélisés séparément est lorsque les salaires des différents groupes de travailleurs n'évoluent pas de la même manière. La meilleure manière pour modéliser la discrimination serait soit d'inclure un écart salarial endogène dans l'offre de travail soit d'introduire un coefficient de discrimination à la Becker, c'est-à-dire un écart salarial exogène entre les femmes et les hommes. Cependant ces procédés ne permettent pas d'obtenir des résultats significatifs (Latorre, 2014). Pour une meilleure prise en compte de la problématique du genre nous adoptons les spécifications proches du modèle utilisé par Fofana et al (2003). En effet ces auteurs ont utilisés une spécification qui permet de faire ressortir le temps consacré au loisir au travail domestique et au travail marchand afin d'évaluer l'impact des politiques sur le salaire des hommes et des femmes. (Pour plus d'information sur le modèle confère Fofana et al, 2003).

2.1. Data requirements and sources

This is a critical part of the proposal. The key issue is to explain the reason for the use of the particular data. You must establish that they are ideal for the question you wish to address and that you have or will have access to these data before your project begins. Please consult the [“Guide for designing a research project proposals”](#) for more detail.

Notre étude va utiliser uniquement des données secondaires obtenues auprès de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), du ministère de la femme, du ministère du commerce et du ministère de l'économie et des finances. D'ores et déjà nous avons commencé la recherche documentaire dans lesdits ministères. Ces données permettront non seulement de spécifier le thème en conformité avec les préoccupations actuelles énumérées dans la politique genre et la politique nationale PNDES mais aussi de conduire l'analyse. Pour mener à bien le modèle d'Équilibre Général Calculable, une matrice de comptabilité sociale (MCS) est généralement requise. Pour cette recherche, la MCS utilisée est celle du BURKINA Faso de 2012 construite en 2014 par l'INSD à laquelle quelques modifications seront ajoutées pour tenir compte des particularités de cette étude. Cette MCS comporte 17 branches et produits, 5 facteurs de productions, et 8 types de ménages. Les facteurs de production seront désagrégés selon le genre. Une partie des paramètres sont à calibrer avec la MCS et le reste des paramètres (élasticités, frisch) sont empruntés de la littérature Cockburn et al. (2013) et de Annabi et al. (2006).

Le modèle fait appel à d'autres paramètres provenant de sources extérieures, notamment : l'élasticité-revenu de la demande de produits, le paramètre de Frisch, la propension à épargner, l'élasticité de substitution entre capital et travail, l'élasticité de substitution entre les produits importés et locaux, l'élasticité de transformation entre les ventes extérieures (exportations) et locales, et l'élasticité de la demande extérieure. Ces paramètres sont empruntés aux modèles précédents construits pour le Burkina Faso, à la littérature sur les MEGC et à des études empiriques réalisées dans d'autres économies en développement. Les élasticités sont empruntées de Cockburn et al. (2013) et de Annabi et al. (2006).

Scénario de simulations

Scenaio1 : Augmentation des terres allouées aux femmes à 30%. Ce niveau de simulation est en ligne avec les références nationales en matière d'amélioration des conditions de vie des femmes. La stratégie de développement rural (SDR) vise l'atteinte de 30% de terres cultivables allouées aux femmes. Cela permet également de répondre aux objectifs de la politique agricole qui consiste à améliorer l'accès des femmes aux terres agricoles.

Scenario2 : Réduction des taxes de 10% sur la production dans le secteur produisant les intrants notamment dans le secteur autres industries afin de favoriser l'accès aux intrants agricoles. Cela permet de prendre en compte la subvention sur les intrants accordés par l'État. Cela permet

également de répondre aux objectifs de la politique agricole genre qui consiste à améliorer l'accès des femmes aux intrants agricoles (Engrais, semences améliorées).

Scenario3 : Amélioration de la productivité dans le secteur agricole de 1,5%. Ce scenario entre en droite ligne avec la politique de mécanisation et le programme de formation des acteurs sur les pratiques agricoles qui visent l'amélioration de la productivité. Ceci relève également de l'une des préoccupations du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) à travers son axe sur les investissements structurants qui vise l'amélioration de la production à travers une amélioration de la productivité en misant sur les infrastructures de production (construction de barrages, aménagement des bafonds, irrigation).

SECTION II – CAPACITY BUILDING

2.1. List of team members

For all team members, please indicate the age sex, as well as relevant/prior training and experience in the issues and research techniques involved (start with team/project leader).

Note that PEP favors gender-balanced teams, composed of one senior (or experienced) researcher supervising a group of junior researchers, including **at least 50% female researchers**, all contributing substantively to the research project. PEP also seeks gender balance in team leaders and thus positively encourages female-led research teams. (Each listed member must post an up-to-date CV in their profile on the PEP website – refer to “[How to submit a proposal](#)”)

Name	Age	Sex (M,F)	Training and experience
SOURATIE Minata	30	F	DEA en économie Appliquée Elle n'a à ce jour aucune expérience en EGC mais affiche un intérêt particulier. Elle a comme centres d'intérêts les Analyses et prévisions macroéconomiques, l'économétrie, l'économie locale, la Modélisation.
KOINDA FARIDA	29	F	Doctorante à l'Université OUAGAI Titulaire d'un DEA en économie Appliquée Attachée Temporaire d'Enseignement et de recherche à l'Université OUAGAI. Elle n'a à ce jour aucune expérience en EGC mais compte l'utiliser pour la rédaction de sa thèse.
SAMANDOULOGOU Rasmata	33	F	Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en économie industrielle de l'innovation, de la

			connaissance et de l'environnement Economiste du développement Elle a comme centres d'intérêts les Analyses et prévisions macroéconomiques, l'économétrie, l'économie locale, la Modélisation, le Suivi - évaluation des projets et programmes
SISSO Carole Delphine	31	F	Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en économie industrielle de l'innovation, de la connaissance et de l'environnement Très jeune expérience en modèle d'Equilibre général et elle a piloté une équipe de recherche MPIA 12799 utilisant le MEGC comme modèle d'analyse.

2.2. Expected capacity building

Describe the research capacities that team members (and potentially their affiliated institutions) are expected to build through their participation in this project.

This is an important aspect in the evaluation of proposals and should be presented with detail. What techniques, literature, theories, tools, etc. will the team and their institutions learn (acquire in practice) or deepen their knowledge of? How will these skills help team members in their **career development**? What are the current state of knowledge of each team members in regard to the project you are proposing?

PAGE II du réseau PEP offre aux chercheurs et leurs institutions des opportunités de renforcement de leurs compétences en modélisation en EGC et aussi d'analyse d'impact des politiques de développement. Les chercheurs de ce projet auront alors l'occasion d'être en contact avec des spécialistes ayant une maîtrise de la modélisation en EGC et un jugement pertinent sur les questions de développement.

Mlle SISSO Carole a déjà participé à un projet financé par le PEP et a par conséquent bénéficié de l'appui technique des personnes ressources pour leur projet en matière de modélisation en équilibre général calculable. A travers ce projet, l'Equipe vise l'approfondissement de ses connaissances en Equilibre Général Calculable mais aussi en termes d'analyse de politiques économiques. Et le soutien technique et financier de PEP permettra à l'Equipe d'atteindre ses objectifs.

Name	Benchmark and expected capacity building
SOURATIE Minata	Doctorante à l'université Ouaga II, elle n'a à ce jour aucune expérience en EGC mais affiche un intérêt particulier dans la modélisation en EGC.
KOINDA Farida	Mlle KOINDA est candidate au PhD à l'Université Ouaga II et a déjà suivi des cours théorique de modélisation en EGC dans le cadre du

	programme PhD. La méthodologie de sa thèse est la modélisation en EGC
SAMANDOULOUGOU Rasmata	Doctorante à l'université Ouaga II, Mlle SAMANDOULOUGOU a également quelques notions théoriques en EGC mais ne possède pas de base pratique en EGC. Acquérir un niveau de connaissance pratique en EGC serait un atout considérable pour elle d'autant plus qu'elle compte également l'utiliser dans ses futurs travaux de recherche sur la sécurité alimentaire.
SISSO Carole Delphine	Possède actuellement une jeune expérience dans la coordination des équipes de recherche, pour avoir été le chef d'équipe de recherche d'un projet financé par PEP l'année passée. En matière de modélisation en équilibre général calculable, elle possède au moins une année d'expérience dans la modélisation en EGC statique. Elle compte avec ce projet approfondir ses connaissances EGC. Elle pourrait également transmettre ces acquis en matière de modélisation aux autres membres de son équipe.

Add comments and describe institutional capacity building if applicable.

Les membres de l'Equipe appartiennent tous à l'Université Ouaga II et le soutien de PEP permettrait de développer des compétences en modélisation au sein de cette institution.

Indicate which specific tasks each team member would carry out in executing the project.

Les membres de l'équipe participeront tous à chaque étape de la recherche et à l'analyse critique des documents. Toutefois pour la bonne marche du projet de recherche des responsables d'activités seront désignés comme suit :

Name	Task and contribution to the project
SOURATIE Minata	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Traitement et adaptation de la MCS de base ✚ Traitement des micros données et construction des indicateurs de performance ✚ Calibrage du modèle, reproduction de la situation de référence, interprétation des résultats et rédaction des rapports ✚ Elaboration des scénarii de simulations
KOINDA Farida	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Collecte des informations, la rencontre des personnes ressources et décideurs politiques ✚ Suivi-évaluation du projet et mis en contact avec les autorités

	compétentes
SAMANDOULOGOU Rasmata	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Construction de la revue de littérature ✚ Analyse et constitution des rapports techniques
SISSO Carole Delphine	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Recherche documentaire ✚ Rédaction du document de travail et présentation des résultats dans les conférences et séminaires

2.3. **List of past, current or pending projects in related areas involving team members**

Name of funding institution, title of project, list of team members involved

SAMANDOULOGOU Rasmata		
Name of funding institution	Title of project	Team members involved
PEP	CBMS Strengthening and social protection to the informal sector: case of the communes of Diébougou (province of Bougouriba), Koper (province of Ioba) and To (province of Sissili).	-Dr. Lassina KONATE -Dr. Prosper SOMDA -Dr. Omer COMBARY - Rasmata SAMANDOULOGOU, - Jeannette OUEDRAOGO
KOINDA Farida		
Avec l'appui du PTCI Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire : dans le cadre du DEA	Dynamique économique et dépenses publiques de santé au Burkina Faso	Farida KOINDA
SISSO Carole		
PEP	Chute du cours de l'or, collecte des recettes fiscales et emplois : quelle stratégie d'adaptation pour le Burkina Faso	-SISSO CAROLE -NATAMA HAMA MAÏMOUNA -NANA TÉGAWENDÉ JULIETTE
SOURATIE Minata		
Avec l'appui du PTCI Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire : dans le cadre du DEA	« Les déterminants du recours thérapeutique en milieu rural au Burkina Faso »	Minata SOURATIE

SECTION III – POLICY ENGAGEMENT

Policy engagement Politique agricole et emploi des femmes au Burkina Faso

3.1. Policy context and needs

Describe the specific policy issues or needs that your research aims to address; how your potential outcomes and findings may be used in policy making? Please be as precise as possible, indicating specific current or prospective policies and the specific contributions your research would make. Also, justify timing of your research in terms of policy and socioeconomic needs and context – e.g. reference to existing, planned or potential policies at the national, regional or local level; specific political context; international examples of similar policy problem or solution, etc.

Le Burkina Faso est dans une vision de développement des bases productives et de la compétitivité des secteurs de production et de transformation des produits nationaux, pour un développement industriel durable, générateur d'emplois. Le pays entend assurer également la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines adaptées aux besoins de l'économie nationale.

Dans cette logique, l'objectif stratégique 2.4 «promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes » et l'objectif stratégique 3.1 « développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable » de l' **Axe 2 du PNDES définissant « le développement du capital humain » sont fixés en vue d'atteindre des effets spécifiques** . Le Plan national de développement économique et social (PNDES), est le référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable.

Les défis de l'emploi décent, de la réduction de la pauvreté et la prise en compte de l'aspect genre sont énormes. Pour faire face à ces défis, le Burkina Faso a entrepris depuis près d'une décennie, le renforcement de son cadre institutionnel et politique de promotion de l'emploi ainsi que la mise en place de projets et programmes spécifiques de développement des compétences et de promotion de l'emploi en faveur des jeunes.

Sur le plan institutionnel, il y a eu la création d'un Ministère en charge de l'Emploi et de la Jeunesse comme l'élément déclencheur du processus de mise en place d'un dispositif en vue de canaliser et de coordonner l'action gouvernementale au profit de l'emploi des jeunes et des femmes.

L'Etat, à travers le Ministère de l'agriculture a mis en place des dispositifs institutionnels pour la prise en compte du genre ; le BPAF (Bureau de Promotion des Activités des Femmes) qui était chargé de l'encadrement et du suivi des activités des femmes a contribué au renforcement des femmes dans le domaine agricole et organisationnel. Des techniciennes supérieures de transformation agricole installées dans les Directions provinciales de l'Agriculture sont chargées d'appuyer les femmes.

Le pilotage des politiques agricoles est placé sous la tutelle d'une structure interministérielle (12 ministères), le SP/CPSA qui a pour objectif la coordination des politiques agricoles à travers l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques sectorielles. Depuis juillet 2002 un service chargé du genre a été mis en place avec un ancrage institutionnel au niveau de la prise de décision.

Le SP/CPSA a élaboré en mars 2003 une note de Stratégie sur la mise en œuvre de l'approche genre et développement dans les politiques sectorielles agricoles. Ce document propose une approche transversale de la prise en compte de cette dimension.

La Confédération Paysanne est la structure faîtière reconnue par l'Etat, censée représenter les OP (Organisations Paysannes). Les femmes sont représentées dans le bureau avec 2 représentantes de la FENAFER-B (Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina) et 3 femmes venant des autres OP faîtières.

Selon une analyse récente faite par le SP/CPSA, l'application de l'approche GED dans les différents documents de politiques sectorielles agricoles, et de programmes et projets de développement rural, reste insuffisante.

La thématique que nous abordons contribuera à l'atteinte du taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et à la baisse de l'incidence de la pauvreté qui doit être inférieure à 35% en 2020 **escompté dans le PNDES. Ces impacts passent par les effets attendus du PNDES (page vii):**

Effet Attendu 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous

EA 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement

Effet Attendu 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi

décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable

Effet Attendu 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée.

Dans le secteur rural, souscrivant aux engagements de Maputo et à ses engagements sous régionaux, le Gouvernement du Burkina Faso a : (i) alloué au secteur rural, un budget d'environ 136,5 milliards de FCFA par an sur les cinq dernières années (2006-2010), soit environ 14% du budget global de l'Etat ; (ii) entrepris en 2011, l'élaboration d'un programme d'investissement agricole à moyen et long termes, dénommé Programme National du Secteur Rural (PNSR). Ce programme est en cours d'adoption et servira de cadre unique de planification et de mise en œuvre de l'action publique en matière de développement rural pour la période 2011-2015. Le PNSR est structuré en 13 sous programmes regroupés autour de 5 axes portant sur : (1) l'amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires, (2) l'augmentation des revenus des populations rurales, (3) le développement durable des ressources naturelles, (4) l'amélioration de l'accès à l'eau potable et du cadre de vie, (5) le développement du partenariat entre les acteurs du monde rural.

L'engagement de l'Etat pour l'accès des femmes à la terre et les politiques de subvention des intrants est clairement indiqué dans le premier et quatrième objectifs et mesures concernant l'axe 1 du PNSR : Amélioration de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.

Le premier objectif prône une accessibilité intégrée des populations vulnérables aux intrants agricoles et aux circuits de commercialisation et de transformation des produits agricoles tout en améliorant leur capacité de résilience. Pour ce faire, il est clairement institué de mettre en place un dispositif facilitant le seul ciblage des petits producteurs éligibles, y compris les femmes, devant bénéficier de subventions temporaires sur les intrants agricoles.

L'objectif quatre cherche à faciliter l'accès à la terre et son utilisation productive sécurisée. La mesure consiste à élaborer des procédures transparentes pour l'accès aux terres dans les périmètres aménagés par l'Etat ou les collectivités territoriales, démarquer, enregistrer les terres déjà aménagées et délivrer des documents sur les droits d'utilisation des terres dans l'ensemble des périmètres aménagés, y compris pour les femmes.

L'article 62 de la loi n° 14/96/ADP du 23 mai 1996 portant Réforme agraire et foncière (RAF) précise que « les terres urbaines et rurales du domaine foncier national sont attribuées aux personnes physiques,

sans distinction de sexe ou de statut matrimonial et aux personnes morales dans les conditions fixées par les textes ».

Le milieu rural constitue près de 80% de la population avec au moins 65% de femmes qui consacrent les trois quarts de leur temps aux activités agricoles. Principales actrices de la production agricole, les femmes sont paradoxalement mises à l'écart de la gestion foncière. Pourtant, les textes au plan national, régional et international prônent une véritable égalité des droits sans discrimination aucune, mais la mise en œuvre des droits n'est pas effective. Les femmes accèdent à la terre difficilement malgré la volonté de prendre en compte le genre pour réduire les inégalités. Cette situation ne favorise pas l'accroissement de la production agricole, qui pourtant apparaît aujourd'hui comme la voie pour contenir la crise alimentaire dans le pays.

La politique de sécurisation foncière en milieu rurale adoptée par le gouvernement en octobre 2007 vise entre autres, à assurer à l'ensemble des acteurs ruraux, l'accès équitable à la terre. Cependant, le poids de la tradition confère à la terre un caractère sacré, qui exclut la femme de sa gestion. Depuis 2003, le Réseau Femmes en action agit au Burkina Faso pour lutter contre les discriminations faites aux femmes agricultrices, en matière d'accès aux ressources, en particulier la terre. Dans un pays où les lois garantissent sur le papier l'accès des femmes à la terre, c'est un travail de terrain que mène le réseau pour faire évoluer les mentalités, renforcer les capacités des femmes et à terme faire changer les politiques.

3.2. Consultations to date

List all (past) consultations with potential research users (e.g. policy makers or stakeholders) that have helped define your research question, and/or informed you of the specific policy context described above. Include a list of names, institutions and email addresses (add rows when needed).

Name	Title	Institution	Email/B.P.
Moïse N. Traoré	Secrétaire Permanent de Coordination	SP/CPSA	03 BP 7010 Ouagadougou 03
Françoise BANGRE	présidente	Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina	01 BP 2978 Ouagadougou 01
Dao Bassiaka	President	Bureau de Promotion des Activités des Femmes/Confédération	+226 50 30 18 44

		Paysanne du Faso	
Mme Fati OUEDRAOGO	Secrétaire Générale	Ministère de la femme	lindaoued@yahoo.fr
Mr David BEYI	Secrétaire Permanent	Ministère de la femme	davidbeyi@yahoo.fr
Mme Awa ADIARI	Chargé d'étude	Ministère de la femme	
Mr Alexis KABORE	Conseiller	Ministère de la femme	kabalbi@yahoo.fr
Mme Maïmouna OUEDRAOGO	Directrice Chargé de l'autonomisation économique et de l'entrepreneuriat féminin	Ministère de la femme	my_traore@yahoo.fr
Mr Fidèle BAMA	Directeur de la prévision et des analyses macroéconomiques	Ministère de l'économie et des Finances	bfidelus@yahoo.fr
Mr Idrissa OUEDRAOGO	Chargé d'études au ministère de l'orientation économique, des finances et de la conjoncture	Conseil économique et social	idrissouedraogo87@yahoo.fr
Mr ZOURE Christophe	Chargé du genre	Diakonia	christophe.zoure@diakonia.se

3.3. Identify target audiences

Identify potential users of your research findings, including policy makers, advisors and other key stakeholders. Provide a list of institutions and, whenever possible, specific individuals to be targeted for effective policy influence. Please also indicate whether you have already made contacts within the institutions (add rows when needed).

Name	Title	Institution	Email
Moïse N. Traoré	Secrétaire Permanent de Coordination	SP/CPSA	03 BP 7010 Ouagadougou 03
Françoise	présidente	Fédération Nationale des Femmes Rurales	01 BP 2978 Ouagadougou

BANGRE		du Burkina	01
Dao Bassiaka	President	Bureau de Promotion des Activités des Femmes/Confédération Paysanne du Faso	+226 50 30 18 44
Mme Fati OUEDRAOGO	Secrétaire Générale	Ministère de la femme	lindaoued@yahoo.fr
Mr Fidèle BAMA	Directeur de la prévision et des analyses macroéconomiques	Ministère de l'économie et des Finances	bfidelus@yahoo.fr
Mr Omer Combary	Chargé d'étude	Université de OUAGA II/Laboratoire d'Analyse Quantitatives sahel	combaryomer@yahoo.fr

3.4. Define outreach and engagement strategy

Dans le cadre de notre étude, c'est l'approche participative qui est privilégiée. D'ores et déjà, nous avons approché des personnes ressources et interviewé un échantillon de femmes et d'hommes pour avoir leur perception sur les politiques agricoles et l'emploi des femmes.

Nous avons noué des partenariats avec des services publics de l'Etat (ministère de la femme, SP/CPSA etc.) et aussi des associations, groupements et coopératives de femmes et d'hommes.

Pour la valorisation des résultats, des ateliers de dissémination seront organisés en vue de partager avec un plus grand public les principaux résultats de nos recherches. De plus, des Policy-brief seront produits pour les décideurs politiques (président, ministres et directeurs). Des articles de vulgarisation et scientifiques seront également produits et soumis à publication.

Quant aux résultats finaux auxquels nous aboutirons et la base de données, ils seront entièrement mis à la disposition de tous les acteurs partenaires pour utilisation à toute fin utile.

3.5. Outline your preliminary dissemination strategy

Identify potential and relevant communication channels (e.g. direct stakeholder meetings, conferences, media/press, web platforms, etc.) through which you will be able, or attempt, to communicate and disseminate your research and research findings.

Name	Title	Institution	Email
Paré Cyriaque	Directeur	Faso.net	Cparetbf@yahoo.fr
SIGUE BOUREIMA	DIRECTEUR	JOURNAL LE PAYS	Lepays91@yahoo.fr 25 31 35 46
Rabankhi Abou-Bâkr ZIDA	le directeur général	Editions Sidwaya	http://www.sidwaya.bf/ +22625312289

Outline your preliminary dissemination strategy. Note that PEP expects grantees to disseminate information about their research work and (expected) outcomes throughout the project cycle, and not only after publication.

Les presses écrites présentes sur la place peuvent être contactés pour plus de visibilité du projet aussi bien du début (phase de lancement du projet) jusqu’à la finalisation du projet. Il s’agit entre autre des journaux tels que : [Journal du Jeudi](#) (Hebdomadaire satirique burkinabè), [Le Pays](#) (Le Groupe de Presse « Le pays » édité par le [quotidien Le pays](#)), [L’Événement](#) (Un mensuel où les thèmes sont abordés d’un point de vue sérieux), [L’Indépendant](#), [L’Observateur Paalga](#) (Fondé en 1974), l’Observateur Paalga est aujourd’hui le plus lu des quotidiens de la capitale burkinabè. Le site de L’Observateur Paalga permet à l’internaute d’avoir accès à un condensé des articles publiés dans le quotidien et dans le supplément hebdomadaire), [Sidwaya](#) (Office National de l’information et des éditions Sidwaya), [Zedcom](#) et faso.net et Burkina24.net (Journaux burkinabè en ligne).

- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié
- Code de champ modifié

Un blog sera créé ; des publications périodiques sur le Faso net ainsi qu’une infographie seront faites dans le but de créer plus de visibilité aux avancées de la recherche.

Présentation en conférence ou séminaire

Une présentation de la recherche sera faite (au début, en cours et à la fin) dans les universités de Ouaga II, de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso et de Koudougou ainsi que dans des instituts de recherches

(notamment institut des sciences des sociétés (INSS), l'Institut de recherche pour le développement (IRD)) et des laboratoires de recherche de l'université. Il y a un séminaire de formation et de présentation chaque mois au sein du laboratoire d'analyse quantitative appliquée au développement-Sahel du département d'économie dont nous sommes des membres. Au cours des différents séminaires, nous profiterons pour présenter notre projet ainsi que les différentes étapes du travail. Les différents séminaires voient la participation des différents cadres des ministères qui présentent leurs travaux. Chaque année une semaine du débat économique est organisée par le Centre d'étude, de documentation et de recherche économique et sociale (CEDRES), à laquelle sont conviés des décideurs politiques chercheurs des universités. Ça sera une occasion au cours de laquelle nous présenteront les résultats de notre étude.

Au cours de la recherche, l'équipe s'engage à travailler en étroite collaboration avec les décideurs politiques au sein du ministère de l'économie et des finances et si possible avec les experts des autres ministères. L'équipe propose d'organiser un séminaire pour présenter les premiers résultats aux décideurs et aux chercheurs au CEDRES pour obtenir les commentaires qui seront incorporés dans le rapport final.

Une autre stratégie de dissémination très importante est la présentation des résultats de la recherche lors d'une conférence nationale et d'une conférence internationale. Enfin, le papier de recherche sera publié en tant que document de travail sur le site de PEP et dans une revue scientifique internationale.

SECTION IV – OTHER CONSIDERATIONS

4.1. Describe any ethical, social, gender or environmental issues or risks that should be noted in relation to your proposed research project.

AUCUN RISQUE

4.2. References and plagiarism:

Applicants should be very careful to avoid any appearance of plagiarism. Any text of three or more consecutive words that is borrowed from another source should be carefully contained between quotation marks with a reference to the source (including page number) immediately following the

quotation. It is essential that we be able to distinguish what you have written yourself from what you have borrowed from elsewhere.

Note also that copying large extracts (such as several paragraphs) from other texts is not a good practice, and is usually unacceptable. For a fuller description of plagiarism, please refer, for example, to the following website:

- <http://writing.yalecollege.yale.edu/advice-students/using-sources/understanding-and-avoiding-plagiarism>

PEP will be using a software program to detect cases of plagiarism.

Bibliographie

Agence Française de Développement : Boîte à outil genre. Agriculture, développement rural et biodiversité. Paris, 2016

Annabi N., Cockburn J., Decaluwé B. (2006), “ Functional Forms and Parametrization of CGE

Balma L., Cockburn J., Fofana I., Kabore S., et Tiberti L. (2010), “Simulation of the effects of the economic crisis and response policies on children in West and Central Africa: The case of Burkina Faso”. UNICEF InnocentiWorkingPapers IWP-2010-03.

Balma L., Ilboudo F., Ouattara A., Kaboré R., Zerbo K., et Kaboré S., (2010), “Public education spending and poverty in Burkina Faso: A Computable General Equilibrium Approach”. European Journal of Economics, Finance and Administrative Sciences, 1450-2275, 44 (2012); <http://ssrn.com/author=1644855>

Banque Mondiale, (2008). Note sur l’agriculture et le développement rural au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, URL: <http://go.worldbank.org/KV7ABQI7S0>.

Mis en forme : Anglais (États Unis)

Banque mondiale, FAO et Fida, 2009. Gender in Agriculture Source book Washington (<http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOU BOOK/Resources/CompleteBook.pdf>)

Bisilliat J., Fieloux M. (1992). "Femmes du Tiers monde. Travail et Quotidien". L'Harmattan, Paris, p.122

Boeters.S. and Savard, L. (2012) "Labor market modeling in a CGE context" in Dixon, P. And Jorgenson, D. (Eds.) *Handbook of Computable General equilibrium modeling*, Elsevier, North-holland, available at: [discussion-paper-201-labour-market-cge-models%20.pdf](#)

Carter, M. R., R. Laajaj et D.Yang (2013). Do One-time Input Subsidies Lead to Sustained Adoption of Improved Agricultural Technologies? Evidence from a Randomized Controlled Trial in Mozambique.

Chibwana, C., M. Fisher, C. Jumbe, W. Masters et G. Shively (2012). Measuring the Impact of Malawi farm Input Subsidy Program. *African Journal of Agriculture and Resource Economics* Vol. 9, No. 2, 132-147

Chibwana, C., C. Jumbe et G. Shively (2013). Agricultural Subsidies and Forest Clearing in Malawi. *Environmental Conservation* 40(1), pp. 60–70.

Cockburn J., Maisonnave H., Robichaud V. et Tiberti L. (2013), "Fiscal Space and Public Spending on Children in Burkina Faso" .Cahiers de recherche 1308, CIRPEE.

Cockburn J., Decaluwé B. et Fofana I. (2010), "Libéralisation Commerciale et Pauvreté en Afrique". Les Presses de l'Université Laval, Québec, Canada.

Decaluwé B., Lemelin A., Robichaud V. et Maisonnave H. (2010), "PEP-1-t. Standard PEP model single-country, recursivedynamic version". Politique économique et Pauvreté/Poverty and Economic Policy Network, Université Laval, Québec.

Dorward, A., E.Chirwa, V. Kelly, T. S. Jayne, R. Slater et D. Boughton (2008). Evaluation of the 2006/07 Agricultural Input Subsidy Programme, Malawi.Final Report of the School of Oriental an African Studies (SOAS), Wadonda consult, Michigan State University and Overseas Development Institute (ODI), undertaken for Ministry of Agriculture and Food Security, Government of Malawi.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2011. The state of Food and Agriculture: WOMEN IN AGRICULTURE Closing the gender gap for development. FAO, rome

Feder, G. et T. Onchan (1987). Land ownership security and farm investment in Thailand. *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 69, No. 2, 311-320.

Feder G., T. Onchan, Y. Chalamwong et C. Hongladarom. (1988). Land Policies and Farm Productivity in Thailand. Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press (for World Bank).

Fisher M. et G. Shively (2005). Can Income Programs Reduce Tropical Forest Pressure? *Income Shocks and Forest Use in Malawi*. *World Development* 33(7), 1115–1128.

Groupe de la Banque Africaine de Développement (2015) : Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action, Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015

GUÉTAT-BERNARD H. (2014). FÉMININ-MASCULIN GENRE ET AGRICULTURES FAMILIALES, éditions Quæ

Gottschalk J., Manh Le V., Lofgren H. et Nogueira K. (2009), “Analyzing Fiscal Space Using MAMS: An Application to Burkina Faso”. IMF working paper WP/09/227.

FOFANA I., John COCKBURN J. et DECALUWÉ B. (2003), “modeling male and female work in a Computable General Equilibrium Model Applied to Nepal”. Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Économiques et l'Emploi Politiques Économiques et Pauvreté Université Laval, Québec

Lee, H. et R.G. Chambers (1986). Expenditure constraint and profit maximization in U.S. agriculture. *American Journal of Agricultural Economics* Vol. 68, 857-865.

Mbour (2008) : L'accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest: problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso

Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA) (2014). Rapport d'évaluation des opérations de distribution d'intrants et d'équipements agricoles. MASA.

Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 (2016). Burkina Faso

OUOBA Rosalie, TANI, Mariam, Zéneb TOURE (2003) Analyse stratégique des enjeux liés au genre au BURKINA FASO, Burkina Faso

Ricker-Gilbert, J., T.S. Jayne et E. Chirwa (2011). Subsidies and Crowding Out: A Double-Hurdle Model of Fertilizer Demand in Malawi. *American Journal of Agricultural Economics* 93(1), pp 26-42.

SABO I., SIRI A. et ZERBO A. (2010), « Analyse de l'impact des subventions de fertilisants chimiques de céréales au Burkina Faso : MEGC micro-simulé », série de travail : Programme des Nations Unies pour le Développement.

Seck, A. (2013). Fertilizer Subsidy and Agricultural Productivity in Senegal. Draft Paper, UCAD.

Zidouemba, P., F. Gérard (2014). Investissement public et Sécurité alimentaire au Burkina-Faso